

# L'Association Sportive

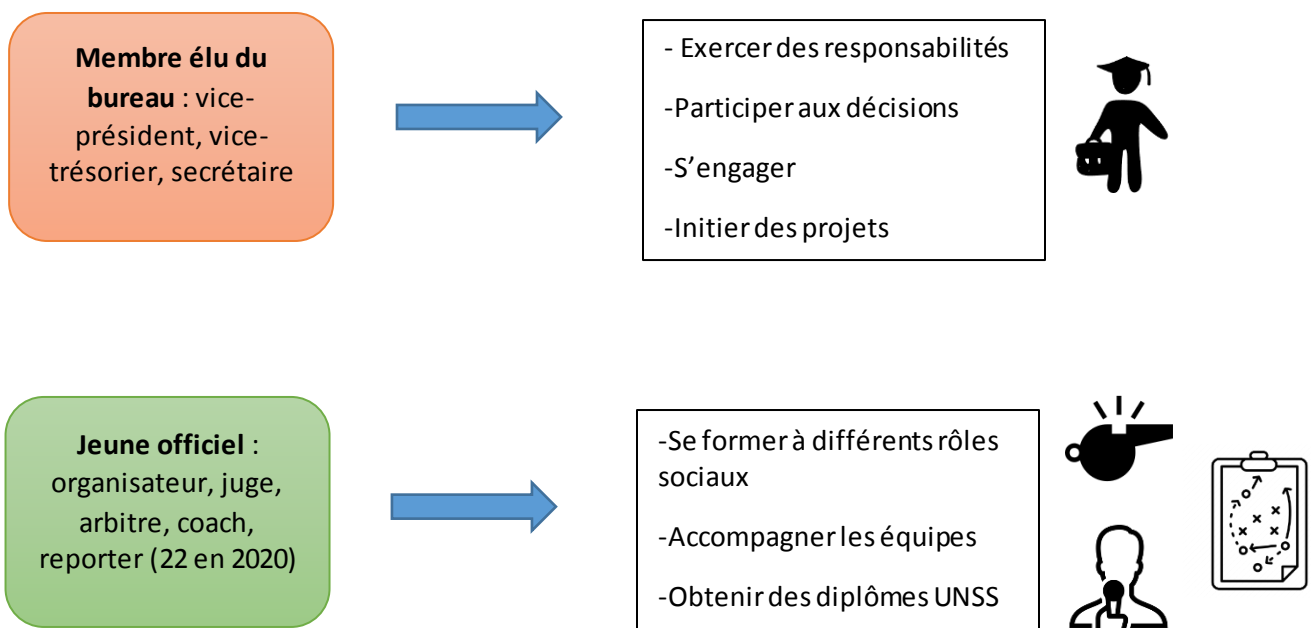


Le sport scolaire joue un rôle fondamental dans l'accès des jeunes aux sports, aux pratiques physiques artistiques et à la vie associative, créant une dynamique et une cohésion au sein du lycée et entre les établissements. Il contribue à l'éducation à la santé et à la citoyenneté (cf loi d'orientation 8/07/2013).

L'AS est présidée de droit par le Chef d'établissement. Les enseignants d'EPS animent les activités.



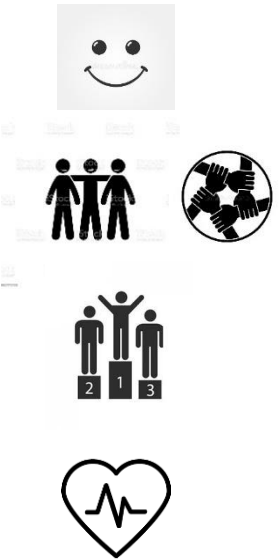
## I. Quels rôles peut exercer l'élève dans l'association ?



**Pratiquant (129 élèves en 2020)**



- Plaisir de pratiquer, de partager
- Rencontrer d'autres élèves (mixité, classes et niveaux différents, rencontrer des lycées différents)
- Progresser, se dépasser
- Approfondir des activités pratiquées en EPS
- Santé : lutter contre la sédentarité



NB : Les élèves souhaitant s'inscrire en Staps en post-bac obtiennent des points supplémentaires sur parcoursup s'ils adhèrent à l'AS de leur lycée. Cet engagement peut être valorisé et pris en compte par différentes formations.

II. Quand ont lieu les entraînements ?



**Entre 12h et 14h**  
**(12h-13h et/ou 13h-14h)**

**Le soir à 18h**  
**2 soirs / sem**

**Le mercredi après-midi**  
**de 12h à 17h30**



### III. Quelles activités en sept 2020 ?

Les activités peuvent varier d'une année à l'autre, en fonction des enseignants présents, des demandes des élèves, des conditions matérielles et sanitaires.

- La danse :



Ouvert à tous les niveaux. Pratiquée dans le gymnase. Danse contemporaine pratiquée en compétition. Chaque année au moins un groupe se qualifie pour les championnats de France (2018 Le Grau du Roi). Formation de danseur et formation de juge.



- La natation : à la piscine des Grésilles
- L'escalade à la salle Climb Up un mercredi / mois
- La course d'orientation dans les bois d'Ahuy quelques mercredi aux beaux jours



Ces 3 activités sont des nouveautés 2020 mais la crise sanitaire a bouleversé le programme

- Le volley-ball et beach volley:

Activité pratiquée au gymnase, en loisir et/ou en compétition (4x4).

Une convention est passée avec le club de Fontaine depuis 2019 qui met à disposition de l'AS un animateur et propose sa licence à prix réduit aux licenciés AS.



Des compétitions de **beach volley** 4x4 mixtes ont lieu à l'université ou dans la salle de beach



Formation d'arbitre, coach, organisateur

- Le badminton :

Activité pratiquée au gymnase en loisir et en compétition.



- Les arts du cirque :

Jonglages et équilibres pratiqués au gymnase.

Participation à un festival dans la région.



- Le cross (course):



Activité pratiquée les soirs autour du lycée et participation aux différents cross par équipe.



#### IV. Les évènements particuliers :

- Sortie ski

Chaque année (hors Covid), une sortie ski est organisée un mercredi aux Rousses avec les licenciés. L'AS participe pour moitié aux frais.



- Sortie accrobranche à Acro'Mania (Chevigny)



- Soirée de l'AS, vente de gâteaux, tombola, vente de T-Shirt...

Pour pouvoir financer les différents championnats comme les championnats de France, les élèves ont l'habitude d'organiser différentes ventes, tombola,...

Les élèves ont aussi organisés à leur initiative en 2019 une soirée de l'AS au lycée mêlant convivialité et recherche de fonds.

## V. Comment s'inscrire ?

Les élèves peuvent s'inscrire toute l'année auprès des professeurs d'EPS. Le prix de la licence est voté chaque année (30 euros en 2020). Un élève ayant une licence dans un club de la région bénéficie d'une réduction de 10 euros (financé par le Conseil Général).

Une licence donne droit à pratiquer toutes les activités dès lors que les horaires sont compatibles et permet à l'élève de participer aux compétitions.

L'AS est affiliée à l'UNSS et souscrit une assurance auprès de la MAÏF.

Communication : l'AS possède un compte twitter @as\_lyceeCdg, des pages facebook Asc dg et un compte instagram as.cdg

